

Grzegorz Duliński

Université Pédagogique de Cracovie  
grzegorz.dulinski@up.krakow.pl

 <https://orcid.org/0000-0002-5479-6556>

ÉCHANGES LITTÉRAIRES  
DANS L'ESPACE  
FRANCOPHONE. LE CAS  
DE LA CORRESPONDANCE  
SENGHOR-BRIEN (1967–1980)

**Exchanges between writers in the French-speaking world. The case of the correspondence between Leopold S. Senghor and Roger Brien (1967–1980)**

ABSTRACT

This article proposes to study the unpublished and very little known correspondence between Léopold S. Senghor and a Quebec poet, Roger Brien. Our study mainly concerns the way in which Brien forges links with the president of Senegal. The relation Senghor-Brien (its conditions, issues and modalities) is analysed from the point of view of the Canadian poet. By consulting Brien's letters, we discover three major issues that are organized around his poetic work: the recognition, the dissemination and the publication of his literary works. Highlighting these questions allow us to better understand the functioning and the dynamism of this unexplored relation between the two writers.

KEYWORDS: Roger Brien, Léopold S. Senghor, letters of writers, history of francophone literature, Québec, Sénégal, cross-national literary communication

Le système littéraire francophone présente un champ vaste et très varié, surtout en ce qui concerne ses espaces périphériques régionaux ou hors France. Il va sans dire que les littératures de langue française, avec leurs spécificités, émergent de contextes historiques, sociaux et culturels très divers. Si les études de ces littératures, dites périphériques, sont déjà bien avancées, « on a [pourtant] moins étudié la manière dont les périphéries littéraires nouent entre elles des relations aussi bien institutionnelles que discursives » (Beniamino, Gauvain 2005 : 35). Étant donné le grand nombre de rapports inter-littéraires possibles, la tâche se présente comme un vrai défi pour l'Histoire de la littérature francophone.

S'inscrivant dans cette problématique, le présent article se propose d'explorer la correspondance inédite et très peu connue entre Léopold S. Senghor et un poète québécois, Roger Brien (1910–1999). Notre étude concernera surtout la manière dont les deux écrivains nouent des liens entre eux. Elle essaiera de mettre en lumière les conditions de ces liens, leurs enjeux et modalités.

La co/respondance en question, conservée dans les Archives nationales à Montréal, fait partie du Fonds Roger Brien (MSS352). Découverte dans le cadre de la bourse de séjour de recherche Félicité-Laflamme-Hoffmann lors de la réalisation de mon projet de recherche « La vie et l'œuvre de Roger Brien (1910–1999) », elle réunit essentiellement des échanges épistolaires que les deux poètes ont eus entre 1967 et 1980. Dans un grand nombre de cas, il s'agit de lettres envoyées à l'occasion des fêtes de Pâques ou de Noël. Cette correspondance (composée d'une cinquantaine de lettres) aborde, entre autres, des sujets comme la poésie, l'humanisme, la religion, la Négritude, la Francophonie, etc. À côté de ces sujets, apparaissent également des questions concernant les difficultés que rencontre Brien entre 1967 et 1980, pour diffuser une œuvre plus proche des valeurs en cours avant la Révolution tranquille que de celles lui étant postérieures.

On connaît bien la contribution senghorienne au mouvement de la Francophonie. Ses nombreux contacts politiques, institutionnels, académiques, littéraires, personnels créaient des réseaux très complexes, sur plusieurs niveaux et axes, entre différentes aires francophones : en commençant par le centre franco-parisien et les régions de France jusqu'aux territoires hors-France dont le dénominateur commun est la langue française. Dans le contexte des rapports sénégalais-québécois, « [i] est frappant de noter à quel point la présence physique et symbolique de Léopold S. Senghor dans le Québec des années 1960 notamment et des années 1970 aura un impact majeur sur la dynamique d'une Francophonie hors de France comme on l'a souvent appelée » (Bazié 2015 : 188). Provenant de la même période, la correspondance Senghor-Brien s'inscrit parfaitement dans ce contexte.

Cadet de quatre ans de Senghor, Roger Brien était un écrivain connu au Canada surtout dans les années 1940–1950. Membre fondateur de l'Académie canadienne-française, détenteur de la médaille Richelieu de l'Académie française (1960), commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand<sup>1</sup>, Brien possède un vaste réseau de contacts dans le monde catholique grâce à son travail comme rédacteur en chef de la revue internationale *Marie*. Dans les années 1940, il s'établit à Nicolet, petite ville à laquelle il sera souvent associé, près de Trois-Rivières, à mi-chemin entre Montréal et Québec. Membre de plusieurs associations littéraires, poète prolifique, Roger Brien « crée une œuvre d'inspiration essentiellement religieuse et de style épique » (Hamel, Hare, Wyczynski 1990 : 202). Passée sous silence par la critique littéraire québécoise, sa création des années 1960 comprend entre autres un long dialogue épique *Prométhée* (1965a)<sup>2</sup> qui fait penser au IIe concile œcuménique du Vatican (*cf.* Lamarche 1965).

Notre analyse se fera surtout au prisme du point de vue du poète canadien, en partie parce que c'est lui qui semble avoir été le plus souvent, à l'initiative de la prise de contact. En consultant les lettres de Brien, on découvre trois grandes problématiques qui s'organisent essentiellement autour de son œuvre poétique. D'entrée de jeu, il s'agit pour lui de faire valoir son œuvre aux yeux du président sénégalais. Dans ces lettres, il est aussi question de tentatives de publication d'œuvres inédites ainsi que de la diffusion d'œuvres déjà publiées. Une mise en évidence de ces trois aspects (légitimation, publication, diffusion)

<sup>1</sup> La plus haute décoration accordée par le Saint-Siège à des laïcs.

<sup>2</sup> Pour plus d'information sur l'œuvre, consulter l'article de Léo A. Brodeur dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* (1984).

nous permettra de mieux comprendre le fonctionnement et le dynamisme de la relation Senghor-Brien, jusqu'alors inexplorée.

De toute évidence, dans sa première lettre du 9 juin 1967, sans doute pour donner appui à la présentation de sa personne, le poète canadien-français cite des témoignages de Français connus à l'égard de son œuvre poétique et évoque certaines institutions littéraires de la métropole – moyen de légitimer son œuvre récemment publiée. Le poète de Nicolet mentionne Daniel-Rops, de l'Académie française, Louis Chaigne, Maurice Genevoix, A. de Parvillez, François Mauriac et le Général de Gaulle.

Ces témoignages d'auteurs faisant partie des (vieilles) élites conservatrices, auxquelles Brien s'identifiait, ont été complétés par deux titres de revues : *Masques & Visages* et *Art & Poésie* qui avaient mentionné la publication de *Prométhée* (1965a) et de *Le Jour se lève* (1965b). À cela s'ajoute la mention du Prix de la Langue Française décerné au poète par l'Académie française (1960).

En parallèle à son envie de faire reconnaître son œuvre aux yeux du président sénégalais, Brien, dans son échange épistolaire avec Senghor, se soucie beaucoup de la diffusion de ses œuvres littéraires. Dans ce contexte, faire diffuser *Prométhée* (1965a) et *Le Jour se lève* (1965b) était une question capitale pour lui notamment pour des raisons financières (c'était le poète lui-même qui s'occupait de la vente de ses livres).

Cela étant dit, on apprend de sa première lettre du 09.06.1967 que sa première prise de contact avec Senghor était principalement liée à un besoin de documentation pour la création de la seconde partie de *Prométhée* (volumes 5–8):

Je vous serais reconnaissant de m'adresser votre curriculum vitae, votre conception du monde, car vous êtes au nombre des 500 génies que j'ajoute sous peu<sup>3</sup>. J'aimerais bien, par vous, posséder une documentation sur une cinquantaine de Personnages illustres de l'Histoire africaine que je veux exalter dans PROMETHEE. [Nicolet, le 09.06.1967]

La correspondance entre les deux poètes débute donc pour des raisons littéraires. De la réponse de Senghor, on apprend aussi que la lettre de Brien était accompagnée d'un exemplaire de *Prométhée* (en 4 volumes) auquel s'ajoutait *Le jour se lève*. Pour sa part, Senghor envoie un exemplaire de *Liberté I* (1964) (dédié : « A M. Roger Brien qui unit la vision de l'aigle et la voix du tonnerre. Fraternellement »<sup>4</sup>) et ses poèmes.

Il faut dire que Senghor paraît surpris par l'ampleur de l'épopée brienesque, voici ce qu'il en dit :

Naturellement, je suis loin d'avoir tout lu, mais ce que j'en ai lu m'a fait découvrir un « français à la tête et à la bouche épiques ».

En effet, vous avez tout ce qui fait un poète épique : La puissance de l'imagination et la hauteur sonore du verbe. [Dakar, le 18.07.1967]

<sup>3</sup> Dans son *Prométhée* (1965) le poète fait parler 500 génies de l'humanité, nombre auquel il en ajoute 500 autres dans le deuxième cycle (vol. 5–8) dont il parle dans ce passage.

<sup>4</sup> La dédicace en question, est citée et rappelée par Brien, entre autres, dans sa lettre à Senghor du 02.08.1970.

En terminant sa lettre, il communique au Canadien avoir demandé à Jean-Fernand Brière<sup>5</sup>, poète haïtien, de donner son commentaire sur l'œuvre poétique de Brien pour la presse et pour la radio sénégalaises. C'est après avoir consulté celui-ci que le président prend la décision de commander quelques dizaines d'exemplaires à Brien : « Mon ami Jean Brière m'a dit combien votre "Prométhée" et "Le jour se lève" étaient intéressants. Aussi, suis-je tout à fait disposé pour vous en commander 30 séries » [Dakar, le 11.10.1967]. Marché conclu, dont Brien se retrouve informé, dans la lettre du 7.12.1967 de Senghor :

Vos livres sont adressés au Ministère des Affaires culturelles, au Ministère de l'Éducation nationale ; aux Archives nationales, à la Bibliothèque de l'Université de Dakar et à "L'Unité africaine", afin que votre œuvre puisse connaître une large diffusion au Sénégal.

Une autre lettre de Senghor, celle du 25 septembre 1967, témoigne également des échanges à venir. D'une part, c'est le président qui mentionne avoir demandé à son Directeur de Cabinet, M. Christian Valantin, de commander un certain nombre d'exemplaires de *Prométhée* afin de les « distribuer parmi les cadres et dans les écoles du second degré » en ajoutant ceci : « Je suis sûr que vous serez un exemple, un éveillé de vocations épiques parmi un Peuple qui est, par nature, épique, puisqu'à l'arrivée des Français, il participait de la civilisation "des Empires" ». D'autre part, Senghor promet à Brien de lui faire parvenir une documentation sur la Négritude, en particulier une *Histoire de l'Afrique* (pour les enseignements secondaires et supérieurs) ainsi que la deuxième édition de son *Anthologie de la nouvelle Poésie nègre et malgache de Langue française* (1969).

Si la diffusion de l'œuvre de Brien au Sénégal<sup>6</sup> a pu avoir lieu, cela n'a pas été le cas en France. En effet, lorsque Brien prie Senghor d'intervenir auprès des éditeurs français<sup>7</sup>, pour faire diffuser son œuvre, ses appels semblent rester lettre morte puisque Senghor n'y répond jamais.<sup>8</sup> Quoi qu'il en soit, cela n'empêchait pas le président sénégalais d'encourager tout de même Brien dans sa création poétique, ce dont il témoignera dans les recommandations de la candidature de Brien auprès d'institutions québécoises et canadiennes.

Si les efforts de Brien pour toucher le marché éditorial français n'ont pas porté leurs fruits, des difficultés semblent aussi être apparues au Canada. Marginalisée y compris au Québec, l'œuvre de Brien avait en effet du mal à percer particulièrement à l'époque des grands changements de la Révolution tranquille. Cela ne veut pas dire qu'il ne faisait pas de tentatives pour changer cet état de fait. Quoi qu'il en soit, selon ses dires mêmes, son œuvre semblait également bloquée au Québec. En effet, dans sa lettre du 09.12.69, il parle de la « conspiration du silence » des milieux littéraires à son égard. Il serait

<sup>5</sup> Ce poète haïtien demeurait alors au Sénégal ayant quitté Haïti sous la dictature de Duvalier. Brière ne retourne en son pays natal qu'après la période duvaliériste.

<sup>6</sup> Il serait intéressant de voir quelle réception a eu l'épopée de Brien à Dakar et plus largement en Afrique.

<sup>7</sup> Brien évoque souvent les Éditions du Seuil chez lesquelles Senghor publiait ses livres.

<sup>8</sup> Dans la correspondance Senghor-Brien, il existe pourtant un cas où c'est le poète québécois qui sert d'intermédiaire entre le Président de l'Académie berrichonne, de Bourges (Maurice Penin) et Senghor à qui il est proposé d'en devenir membre [la lettre du 02.08.1970]. La réponse de Senghor est négative, car, étant surchargé de travail, il prend la décision de ne plus prêter son nom à des associations littéraires afin de pouvoir consacrer ce qui lui reste de loisir à écrire [lettre du 26.11.1970].

intéressant de suivre cette piste pour voir si l'on pourrait trouver, dans d'autres lettres de Brien, de telles informations.

Dans une lettre confidentielle du 09.12.69, le poète québécois révèle à Senghor le nom de la personne qui, d'après lui, bloque la diffusion de son œuvre à l'échelle nationale : « Et en mon Pays, Jean-Guy Pilon, l'ami de Bosquet<sup>9</sup>, et qui dirige la section des Lettres à Radio-Canada, se sert de cette tribune d'État pour bannir mon nom de nos Lettres, depuis 15 ans » écrit-t-il.

La lettre du 02.08.1970 met cette question plus en lumière : « Sous l'impulsion de M. Jean-Guy Pilon, qui contrôle les émissions de Radio-Canada, et qui a écrit vouloir effacer jusqu'à mon nom de la Littérature canadienne (quelle fatuité enfantine!), notre prétendu critique littéraire a prétendu m'ignorer ». Bloquée ou non, l'œuvre poétique de Brien semble passer inaperçu dans le Québec de la seconde moitié des années 1960.

Devant cette situation difficile, Roger Brien semble faire ce qu'il peut pour changer la donne. C'est à ce moment-là qu'on voit le président sénégalais intervenir en faveur du Canadien surtout dans la première moitié des années 1970. Dans sa lettre du 16.08.1971, Brien tenait à informer Senghor que le Ministère des Affaires Culturelles du Québec allait écrire à trois personnalités du monde de la culture (trois noms qu'il avait lui-même suggérés) pour demander, de manière confidentielle, ce qu'ils pensaient de lui et de son œuvre. Il s'agissait d'une subvention d'État concernant la publication des 4 derniers volumes de son *Prométhée* (initialement son épopée devait compter 8 tomes).

Quatre mois plus tard, dans la lettre du 29.12.1971, Brien mentionne que le Ministère lui a écrit que les trois personnes qu'il avait choisies pour l'appuyer devaient, sans retard, adresser au Ministère leurs lettres de recommandation. Le ton urgent de la lettre suggère que la date butoir était proche. Le Canadien formule donc une demande à Senghor : « Je vous supplie, éminent Ami, d'adresser, sans retard, à M. René d'Anjou votre lettre de recommandation appuyant ma candidature ». La lettre du 30.01.72 laisse deviner que Senghor n'a pas répondu à la demande du Québécois. Dans la suite de la lettre, on apprend les noms des auteurs des trois recommandations : Charles Ford, journaliste français d'origine polonaise et critique de cinéma, Marguerite-Marie Rousseau, Secrétaire perpétuelle, de l'Académie berrichonne, de Bourges et Maurice Huot, journaliste québécois et critique d'art. Les extraits de leurs appréciations de l'œuvre de Brien sont cités dans la même lettre. Avant de les citer, le poète de Nicolet avoue ceci :

J'aurais aimé une lettre de Votre Excellence au Ministère des Affaires Culturelles du Québec, à M. René d'Anjou, appuyant plus puissamment que tous, ma demande. Mais cette faveur, on ne peut l'exiger d'un SENGHOR, du Président d'un Pays. J'ai déjà mes trois répondants, mais je demeure convaincu que Vous pourrez pousser votre générosité en écrivant quelques lignes à M. d'Anjou appuyant ma candidature. CE SERAIT LA LETTRE DÉCISIVE: quelques lignes, dont je vous prierais de m'envoyer copie, si vous jugez à propos d'intervenir en ma faveur.

<sup>9</sup> On sait que Senghor menait une correspondance avec Alain Bosquet dans les années 1945–1985. Estimée à 4000–6000 euros et mise en enchères (Lot 362) le 16 avril 2014, elle comprend 3 lettres autographes signées et 33 lettres signées représentant un total de 49 pages. L'ensemble porte sur la poésie, la négritude, le métissage. En outre, Bosquet était initiateur du dialogue sur la poésie francophone entre Senghor et les poètes français Pierre Emmanuel et Jean-Claude Renard (cf. *Œuvre poétique* de Senghor 2020).

Quant à Senghor, il signe sa recommandation le 22 mars 1972, donc deux mois plus tard, à cause de ses nombreux devoirs. En voici la part essentielle :

Je viens donc vous recommander le Québécois Roger Brien. Je pense qu'il est, aujourd'hui, au firmament des Lettres francophones une des plus brillantes étoiles et qu'il fait honneur au Québec.

J'ai souvent réfléchi<sup>10</sup> à ce génie poétique qui, par son côté monstrueux et pur – pour ne pas dire virginal à la fois –, fait songer à Hugo, à Péguy et à Claudel tous ensemble. C'est donc avec chaleur que [sic !] j'appuie sa candidature à une subvention qui lui permettrait de poursuivre sa tâche à travers la Francophonie, à travers le monde. [À M. René d'Anjou, recommandation de 22 mars 1972]

En ce qui concerne l'issue de la candidature de Brien, on apprend toutefois qu'elle a été rejetée en dépit de l'appui du président sénégalais ou peut-être à cause du retard que celui-ci avait pris à envoyer sa lettre. Quoi qu'il en soit, Senghor s'en excuse en disant être débordé de travail, mais il se dit également impardonnable d'avoir tant tardé [Dakar, le 22.03.72].

En juillet 1972, même si Brien semble se plaindre légèrement du refus du Jury [Nicolet, le 25.07.72], il ne paraît pourtant pas pessimiste. Sa lettre contient des informations sur un autre projet déjà en cours. Dans celle-ci, on lit un extrait copié d'une autre lettre (datée le 8 juin 1972) que M. René Paquette, professeur major<sup>11</sup>, apparemment intéressé par l'œuvre brienesque, a reçu de Jacques Hébert des Éditions du Jour : « Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt votre essai sur Monsieur Roger Brien. Nous ne pouvons pas y être insensibles, étant convaincus tout autant que vous de l'importance de cet écrivain et de la conspiration du silence dont il est la victime ». Cela dit, pour des raisons qui ne nous sont pas connues, il n'a pas été donné suite à ce projet.

Malgré les vents défavorables, Senghor soutient toujours Brien. Et il faut dire que celui-ci ne baisse pas non plus les bras. En effet, d'après les lettres conservées à Montréal, le poète canadien fait encore des efforts pour obtenir des subventions concernant son œuvre en 1974, 1977 et 1979. À ces occasions, il semble qu'il y ait au moins deux tentatives pour ériger une fondation Roger-Brien (il en sera question un peu plus loin).

En 1974 [Nicolet, le 02.10.1974], le Canadien propose sa candidature pour une bourse de travail du Conseil des Arts du Canada. Aussi, s'adresse-t-il à Senghor pour obtenir une

<sup>10</sup> Dans d'autres lettres de Senghor, on trouve des extraits où il essaie de se faire une idée de la poésie de Brien : « Je pense toujours que votre poésie exprime bien cette seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, au cours de laquelle s'élabore, selon la vision du Père Teilhard de Chardin, une civilisation pan-humaine par totalisation et socialisation de la terre » [Dakar, le 26.11.1970]. Avec le temps, sa réflexion sur ce sujet se précise :

Vous ne vous en rendez pas compte, mais les poètes canadiens en général, singulièrement vous-même, apportent à la poésie française une sève nouvelle, qui lui est indispensable. Vous lui apportez, vous Canadiens, une violence, disons même une sauvagerie, qui l'empêche de s'étier dans les subtilités « fin de race » des salon parisiens.

Continuez donc, mon cher Confrère, à chanter des choses profondes, violentes et sauvages, démesurées. Et la Francophonie a besoin de sève nouvelle : de joies nouvelles pour la nourriture des hommes rassemblés. [Dakar, le 11.02.1971]

<sup>11</sup> Il est coauteur du livre *Cent ans d'histoire d'un Régiment canadien-français. Les Fusiliers Mont-Royal. 1869–1969* (1971).

appréciation. Le poète québécois souligne sa situation matérielle déplorable, mais ne lâche pas prise et travaille toujours sur son œuvre comprenant alors une quantité considérable de volumes.

Quant à Senghor, il envoie sa recommandation dans un délai d'un mois. Voici ce qu'il dit de l'œuvre de Brien :

Connaissant l'œuvre de M. Roger Brien et la contribution qu'il apporte au rayonnement de la littérature canadienne, m'autorisant, par ailleurs, de la coopération excellente qui unit le Canada et le Sénégal, je me suis permis de joindre ma voix à celles qui ont porté témoignage en faveur du poète Roger Brien. [La recommandation du 28.11.1974]

Comme l'appréciation senghorienne arrive au Canada assez vite, Brien est persuadé que le Conseil des Arts du Canada tiendra certainement compte de l'intervention du Président sénégalais [Nicolet, le 07.01.75]. Mais la réponse est toujours négative. Le poète de Nicolet s'en plaint alors avec amertume :

J'ai reçu hier la réponse négative du Conseil des Arts du Canada. Je n'en suis point étonné, car c'est toujours le même patinage de fantaisie. Malgré votre appui précieux, lucide, oui, de vous, une des sommités de nos temps, malgré d'autres appuis de célébrités internationales de premier plan, c'est Non. On dit regretter beaucoup, que le nombre des bourses est limité... Depuis longtemps, je ne crois plus, mais pas du tout, aux Jurys des Lettres en mon Pays, aussi bien au Québec que dans mon bien-aimé Canada. Ce sont les mêmes qui se rencontrent partout, favorisent toujours les mêmes. Je ne demanderai plus jamais rien, rien, à ces milieux, mais ils ne m'empêcheront point de poursuivre, avec toujours plus d'ardeur, mon œuvre poétique colossale. [Nicolet, le 04.04.75]

Disons en passant que les choses prennent à l'issue de cette candidature un cours plus officiel, car Senghor est informé de la réponse négative de Jules Pelletier, directeur adjoint du Conseil des Arts du Canada, par André Courvette, ambassadeur du Canada au Sénégal.

Malgré cette déception, Brien cherche toujours à sortir de sa situation difficile. C'est à ce moment que semble poindre l'idée de créer la Fondation Roger Brien dont la vocation principale serait de s'employer à publier ses œuvres. D'après la lettre du 30.08.77 de Brien, une rencontre a lieu à Mirabel (près de Montréal) entre Pierre Klein, Raymond Beauchemin, secrétaire général de l'Association Canadienne d'Éducation de langue française et Claude Gervais, les deux derniers représentant « vraiment l'âme et la bougie d'allumage de la Francophonie en Amérique du Nord. » Lors de la rencontre, selon la relation qu'en fait Brien, les trois hommes ont l'idée de créer la Maison de la Francophonie à Sillery, près de Québec, au sein de laquelle la Fondation Roger Brien pourrait voir le jour. Si nous le mentionnons, c'est parce que le poète de Nicolet comptait sur une subvention de Senghor. Cependant, l'enthousiasme de Brien ne dure pas longtemps, car, le 27.10.77, Senghor envoie à Brien sa réponse négative en précisant qu'il lui est impossible d'allouer une subvention à la Fondation Roger Brien à cause d'une politique d'austérité budgétaire, menée depuis quelques années.

Le projet de la Fondation Roger Brien n'est pourtant pas abandonné. Dans sa lettre du 13.11.79, Brien informe Senghor de l'initiative à l'Université de Sharebrooke. Ce projet

de créer la Fondation était lié à l'activité du professeur Léo A. Brodeur qui, à l'époque, avait consacré quelques études (Brodeur 1979a ; 1979b ; 1980) à la poésie du poète de Nicolet. Aussi Brodeur reste-t-il l'un des très rares, sinon l'unique chercheur qui s'est penché sur cette poésie alors peu mise en avant. Finalement, la Fondation n'a pas vu le jour, probablement faute de financement.

Après avoir évoqué les enjeux contenus dans l'échange épistolaire Senghor-Brien, on voit donc se dessiner, dans cette correspondance, deux périodes distinctes dont la première (1967–1972) semble être la plus dynamique, la seconde (1973–1980), par contre, est celle des échecs. Bien que cette périodisation ne soit pas complètement exhaustive, elle met tout de même en évidence le fonctionnement et le dynamisme de la relation Senghor-Brien.

Pendant la première période, nous l'avons bien vu, les deux écrivains ont échangé leurs œuvres, la poésie de Brien a connu une diffusion au Sénégal et quelques poèmes des deux poètes ont même été publiés en France dans l'*Anthologie des poètes de Normandie* (1972)<sup>12</sup>. Cette publication, soit dit en passant, était fort probablement le fruit d'un échange intéressant qui a eu lieu en 1972 entre les deux hommes. En terminant sa lettre du 22 mars 1972, Senghor fait l'allusion suivante à la poésie de Brien : « Je me demande si vous n'êtes pas d'origine bretonne, cela éclairerait bien des aspects de votre poésie ». En répondant, Brien lui écrit à propos de ses ancêtres français<sup>13</sup>. Ces derniers, à ce qu'il paraît, auraient été, à la fois, bretons et normands, et par ailleurs, probablement issus de la même lignée que celle de Chateaubriand<sup>14</sup>. Même s'il ne s'agit que d'une anecdote, elle semble quand même représentative de la façon dont les deux écrivains ont tendance à mettre en avant la richesse historique de l'espace francophone au travers de leurs liens avec certaines régions de France. Si Brien est effectivement lié à la Bretagne par ses origines, Senghor est, pour sa part, lié à la Normandie par sa femme (Colette Senghor, née Colette Hubert).

La période 1967–1972 a également occasionné quelques publications dans la presse régionale québécoise mentionnant la relation Senghor-Brien<sup>15</sup>. Certaines de ces publications sont parfois évoquées dans les missives de Brien. Dans sa lettre du 02.08.70, le Canadien parle par exemple d'un article paru dans *Perspective* le 30 mai 1970 :

Et voici qu'un jeune écrivain canadien-français, Victor-Lévy BEAULIEU, un des plus grands espoirs de notre jeune littérature, s'est dit surpris de voir cette conspiration du silence en mon

<sup>12</sup> Cf. Le premier chapitre de l'anthologie : *Quatre poètes amis de la Normandie* (I – Léopold Sédar SENGHOR, II – Edmond-Luc DUMOULIN LE KEUCHE, III – Roger BRIEN, IV – Jacques BOMPOINT).

<sup>13</sup> La généalogie de la famille Brien a été éditée sous forme d'une publication à tirage limité. Un exemplaire de ce livre se trouve dans le fonds Roger Brien à Montréal.

<sup>14</sup> En effet, dans *Mémoires d'outre-tombe* (tome 1) de Chateaubriand, on lit :

« Mon nom s'est d'abord écrit *Brien*, ensuite *Briant* et *Briand*, par l'invasion de l'orthographe française. Guillaume le Breton dit *Castrum-Briani*. Il n'y a pas un nom en France qui ne présente ces variations de lettres. Quelle est l'orthographe de Du Guesclin ? »

Les Brien vers le commencement du onzième siècle communiquèrent leur nom à un château considérable de Bretagne, et ce château devint le chef-lieu de la baronnie de Chateaubriand. » (Chateaubriand 1849, éd. 1910 : 5–6).

<sup>15</sup> À titre d'exemple citons : *Le Bien publique* de Trois-Rivières – vendredi, le 9 août 1968, à la une, – vendredi, le 13 février 1970, p. 4. *Courrier-Sud* – mardi, 19 août 1969, p. 4–6.

Pays contre mon œuvre. (...) [I] vient de me rendre justice à la face de la Nation. De tout le Canada m'arrivent des lettres de félicitation, car mon Pays m'aime profondément et fait de moi le poète le plus lu au Québec, malgré le silence des critiques dits officiels. Ceux-ci ne peuvent plus ignorer mon œuvre qui s'impose à l'univers en ses élites.

Ce passage est, certes, enthousiaste, mais il faut dire qu'il est aussi un peu exagéré, car l'article de Beaulieu (1970) n'est en réalité qu'un récit conçu à la première personne, une sorte de description de la visite que le romancier a rendue à Brien, ne portant aucun jugement sur l'œuvre du poète. L'auteur de l'article se concentre surtout sur le curieux personnage de Brien. Cela dit, notons que Beaulieu, à la fin de sa visite, devient aussi conscient du fait que Brien était quelqu'un de hors de pair, du moins c'est ce que suggère la conclusion de son article : « Lorsque la porte s'est refermée derrière moi, j'ai compris que tout l'après-midi j'avais eu un cas d'espèce sur lequel il faudra bien, un jour, se pencher sérieusement, ne serait-ce que pour démonter les mécanismes d'une puissance imaginative incroyable » (Beaulieu 1970 : 22).

Les échecs et les déceptions de la période suivante (1973–1980) contribuent à donner de Roger Brien l'image d'un personnage pour le moins tragique. Cherchant alors continuellement à sortir de sa situation difficile, il semble qu'il n'y soit pas parvenu. Quoi qu'il en soit, il n'en a pas moins été aidé par Senghor. Ce dernier ne l'a effectivement pas abandonné dans ses efforts notamment au travers de ses encouragements, de ses recommandations et du soutien qu'il apportait au poète de Nicolet dans ses lettres. Ce soutien avait pourtant des limites, car, malgré de nombreuses prières que Brien adressait à Senghor pour que ce dernier intervienne en sa faveur auprès des éditeurs parisiens (et de façon générale pour que son œuvre puisse connaître une plus large diffusion), le chantre de la Négritude restait sourd à ces supplications.

Pendant cette période, Brien revient par ailleurs souvent, dans ses lettres, sur son passé, notamment sur la déception occasionnée par la disparition de la revue internationale *Marie* qu'il avait lui-même créé et dirigé pendant une quinzaine d'années à Nicolet. Il évoque, en outre, à plusieurs reprises, les mêmes témoignages qui lui étaient favorables comme par exemple l'article de Gabriele M. Roschini (1972) de *l'Osservatore Romano*.

La période 1973–1980 comprend également un événement intéressant concernant la remise du doctorat *honoris causa* à Senghor, en 1976, à l'Université de Montréal. Alors que la présence du président sénégalais au Québec aurait pu être une excellente occasion pour les deux poètes de se rencontrer, Brien ne se rend pas à l'Université de Montréal et, dans sa une missive datée du 02.08.76, s'excuse de son absence en disant qu'il a été invité « à la toute dernière minute, six jours avant l'événement ». Aussi, les deux poètes, ne se sont-ils jamais rencontrés. Leur relation est donc restée purement épistolaire du début jusqu'à la fin.

Malgré tout, une sorte d'amitié semble s'être développée au cours des années à travers les lettres des deux hommes. Brien en parle dans sa lettre du 08.12.75 :

Vos lettres nombreuses, en réponse aux miennes, ont créé une amitié authentique qui sera l'une des plus belles de notre époque troublée et qu'on découvrira, comme le plus pur et précieux des diamants, un jour, quand les poussières ensanglantées et stériles des batailles futiles des hommes, ces Faustus orgueilleux qui recommencent toujours les mêmes affrontements de ba-

tailles sanguinaires, oubliant sans cesse la joie de vivre en plénitude, de comprendre profondément les valeurs humaines, la richesse de chaque cœur humain, de chaque âme de lumière.

*Persona non grata* dans le milieu des Lettres québécois pendant les années 60 et 70, Brien est donc quand même parvenu à nouer des liens avec le Président sénégalais alors même que les deux hommes se retrouvaient aux extrêmes opposés quant à leur notoriété respective. Si Senghor était en effet une personnalité reconnue à l'échelle mondiale, Brien fut, quant à lui, un auteur marginalisé, dont l'œuvre (en décalage avec les orientations de la Révolution tranquille) ne fut réellement connue qu'à l'échelle régionale. Malgré cette différence, nous pouvons dire qu'à travers les échanges des deux auteurs, l'espace francophone s'est manifesté sous la forme d'un réel lieu de partage, de dialogue, de rencontre et surtout de soutien, ouvrant parfois de nouvelles opportunités de diffusion littéraire. De notre point de vue, les échanges Senghor-Brien furent donc l'expression concrète d'une fraternité et d'une solidarité francophone authentiques.

## BIBLIOGRAPHIE

Fonds MSS352 Roger Brien, Archives de Montréal, Montréal, Canada

BRIEN R., 1967, 9 juin, [à L. S. Senghor].

BRIEN R., 1969, 9 décembre, [à L. S. Senghor].

BRIEN R., 1970, 2 août, [à L. S. Senghor].

BRIEN R., 1970, 2 août, [à L. S. Senghor].

BRIEN R., 1970, 9 août, [à L. S. Senghor].

BRIEN R., 1971, 16 août, [à L. S. Senghor].

BRIEN R., 1971, 29 décembre, [à L. S. Senghor].

BRIEN R., 1972, 25 juillet, [à L. S. Senghor].

BRIEN R., 1972, 30 janvier, [à L. S. Senghor].

BRIEN R., 1974, 2 octobre, [à L. S. Senghor].

BRIEN R., 1975, 4 avril, [à L. S. Senghor].

BRIEN R., 1975, 7 janvier, [à L. S. Senghor].

BRIEN R., 1975, 8 décembre, [à L. S. Senghor].

BRIEN R., 1976, 2 août, [à L. S. Senghor].

BRIEN R., 1977, 30 août, [à L. S. Senghor].

BRIEN R., 1979, 13 novembre, [à L. S. Senghor].

SENGHOR L. S., 1967, 11 octobre, [à R. Brien].

SENGHOR L. S., 1967, 18 juillet, [à R. Brien].

SENGHOR L. S., 1967, 25 septembre, [à R. Brien].

SENGHOR L. S., 1967, 7 décembre, [à R. Brien].

SENGHOR L. S., 1970, 26 novembre, [à R. Brien].

SENGHOR L. S., 1971, 11 février, [à R. Brien].

SENGHOR L. S., 1972, 22 mars, [à R. Brien].

SENGHOR L. S., 1974, 28 novembre, [à R. Brien].

SENGHOR L. S., 1977, 27 octobre, [à R. Brien].

BAZIÉ Isaac, 2015, « Francophonie Hors-France : des faits divers aux lieux d'oubli », (in :) *Les lieux d'oubli de la Francophonie*, Danielle Dumontet, Véronique Porra, Kerstin Kloster, Thorsten Schüller (dir.), Hildesheim–New York : Olms.

- BEAULIEU Victor-Lévy, 1970, *Perspectives* 12 (22), 30 mai : 16–22.
- BENIAMINO Michel, GAUVIN Lise (dir.), 2005, *Vocabulaire des études francophones. Concepts de base*, Limoges : Presses Universitaires de Limoges.
- BRIEN, Roger, 1965a, *Prométhée. Dialogue des vivants et des morts. Poème philosophique en sept journées et trente-trois parties : quelques cinq cents génies, héros et saints et autres personnages célèbres de l'histoire universelle dialoguent*, 4 vol., Trois-Rivières : Éditions du Bien public.
- BRIEN Roger, 1965b, *Le jour se lève*, Trois-Rivières : Éditions du Bien public.
- BRODEUR Léo A., 1979a, Roger Brien, titanique poète québécois (1910–), *Écriture française*, vol. 1 (1) : 14–16.
- BRODEUR Léo A., 1979b, Essai heuristique sur une pré-sémiotique du corps humain en littérature (Claudél-Senghor-Brien), *Présence francophone*, 18 : 177–209.
- BRODEUR Léo A., 1980, Alfred DesRochers et Roger Brien, *Grimoire*, 3 (3) : 18–20.
- BRODEUR, Léo A., 1984, Prométhée (in :) *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Maurice Lemire (dir.), t. IV, 1960–1969, Montréal : Fides, 738–742.
- CHATEAUBRIAND François-René, 1849, éd. 1910, *Mémoires d'outre-tombe*. Nouv. éd. avec une introd., des notes et des appendices par Edmond Biré, Paris : Garnier.
- GRAVEL Jean-Yves et al., 1971, *Cent ans d'histoire d'un Régiment canadien-français. Les Fusiliers Mont-Royal. 1869–1969*, Montréal : Éditions du Jour.
- HAMEL Réginald, HARE John, WYCZYNSKI Paul, 1990, *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, Montréal : Éditions Fides.
- HARTOY d' Maurice, LE ROY Claude (éds), 1972, *Anthologie des poètes de Normandie*, Condé-sur-Noireau : C. Corlet.
- LAMARCHE Gustave, 1965, « Roger Brien, poète œcuménique ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 19 (3) : 489–496.
- ROSCHINI Gabriele M., 1972, Hommage de l'Osservatore Romano. R. Brien. chantre de la foi. *le Devoir*, 12 août, 12 [Tiré de *l'Osservatore Romano*, 20–21 mars 1972] ; Roger Brien, chantre de la foi, *Vie française*, septembre-octobre 1972, 33–37.
- SENGHOR Léopold Sédar, 1964, *Liberté, tome I. Négritude et humanisme*, Paris : Éditions du Seuil.
- SENGHOR Léopold Sédar, 1969, *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française précédée de Orphée noir par Jean-Paul Sartre*, Paris : PUF.
- SENGHOR Léopold Sédar, 2020, *Œuvre poétique*, Paris : Éditions du Seuil, 361–414.